



MORT

AU CHAMP D'HONNEUR

Le Sergent

Henri Pannard





Le Sergent Henri Pannard

Au cours de la lutte sans pareille dans l'histoire qui ensanglante le monde et que l'on a justement proposé d'appeler la Grande Guerre, on a vu rapidement augmenter le nombre des pages du Livre d'Or de l'héroïsme et du dévouement à la patrie. Chaque jour, pour ainsi dire ajoutait de nouveaux traits de bravoure, à la liste bientôt fort longue des faits de guerre de nos soldats. Dans ce riche défilé de noms glorieux à des titres divers, chaque groupement social se plaît à recueillir ceux qui ont mérité la Citation à l'Ordre, à les rappeler avec fierté, à s'incliner devant eux, à saluer d'un geste plus ému la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

C'est que tous ces hommes en effet ont eu du devoir patriotique une très noble idée qui les honore singulièrement, en même temps qu'un reflet de leur grandeur morale brille sur leur famille, sur leurs proches, sur le groupement dont ils faisaient partie. En face de ce que leur conscience leur disait être le devoir, ils n'ont pas hésité ; bien plus, beaucoup d'entre eux ont marché au devant du sacrifice, ils sont allés au-delà de ce que leur imposait la stricte obligation, ils ont fait plus que leur devoir. Soldats ils ont pris dans un poste périlleux la place d'un camarade ; chefs, ils ont voulu donner aux hommes qu'ils commandaient l'exemple qui soulève et entraîne aux moments décisifs. Les citations à l'ordre commémorent la mémoire des vaillants actes de courage, mais le plus souvent l'éloge reste dans le style officiel, c'est-à-dire un peu froid et parfois même banal : tout le monde n'a pas le secret de la formule dont la lecture fera vibrer les âmes. Et cependant quels beaux traits de générosité, d'héroïsme cachent ces simples mots : *Tombé en accomplissant sa mission...*

Mais lorsque viennent les détails sur cette mort d'un de nos soldats, quand pénétrant plus intimement dans la vie de cette victime glorieuse de la guerre, on retrouve la série des élans qui ont précédé le sacrifice suprême, il est souvent donné d'admirer comment Dieu a fait gravir à cette âme une suite de degrés qui l'a amenée à consommer le suprême sacrifice, en plein

conscience du danger, avec élan, avec joie. C'est ce qu'il est facile de constater dans les lettres de guerre d'Henri Pannard, sergent au 317^e régiment d'infanterie, tombé glorieusement pour la France, le 18 juillet 1916.

Henri Pannard est né à Bonnétable, le 6 décembre 1888. Dans son enfance, il se montre ce que l'on appelle un gentil enfant ; il est affectueux, parfois espiègle ce qui s'accorde bien avec sa petite mine éveillée, mais toujours il fait preuve d'un excellent cœur.

Un jour, comme on le conduisait à sa leçon, il n'était encore que tout petit bonhomme, il rencontre un pauvre infirme qui lui tend la main. Vous avez l'air de bien souffrir dit Henri au mendiant ; peut-être avez-vous faim ? Je n'ai pas de sous, mais allez à telle maison, et il donne l'adresse de ses parents, demandez quelque chose de ma part, bien sûrement on ne vous refusera pas. Le malheureux infirme ne manqua pas de suivre le conseil de l'enfant, il se présenta à la maison indiquée où il expliqua sa rencontre et reçut l'aumône qu'il sollicitait. Depuis, chaque semaine, il est revenu, et en souvenir de cette première rencontre il est connu dans la maison sous le nom du « Pauvre de M. Henri ».

En octobre 1895, Henri entrait au collège N.-D. de Sainte-Croix. Assez observateur de ce qui se passait autour de lui, son genre d'intelligence qui saisissait facilement ce qui était concret et pratique s'intéressait peu aux idées générales ou aux études spéculatives. Les aridités du rudiment étaient pour lui sans attrait. Il le regrettait, s'efforçait de réagir, mais comme il n'y trouvait aucun intérêt, la réaction était de courte durée. Par contre ce qui était concret, précis, retenait plus facilement son attention, il aimait les récits de l'histoire, et s'appliquait à acquérir les connaissances dont il voyait l'utilité pratique immédiate. Il n'était point en somme brillant dans ses études, tout en restant un très aimable enfant.

Comme dans de telles conditions la sévérité était difficile à la maison paternelle, d'accord avec ses maîtres, les parents d'Henri pensèrent à l'éloigner un peu du milieu familial et le mirent comme pensionnaire au collège Saint-Vincent, à Rennes où il fut admis en 1902, chaudement recommandé à son nouveau supérieur. La Providence ménageait à Henri pendant les trois années qu'il passa à Saint-Vincent la direction d'un prêtre qui sut comprendre son âme, en discerner les belles qualités qui y étaient en germe, la préparer à franchir peu à peu cette série de degrés qui devaient

l'amener à un haut point d'élévation morale dans l'accomplissement de son devoir patriotique. Après qu'il eut quitté Rennes, Henri resta en correspondance avec son directeur, lui ouvrant son âme avec la plus entière simplicité, sollicitant ses avis avec la plus déférente confiance, et mettant de son mieux en pratique les sages conseils qu'il recevait.

C'est guidé par cette affectueuse clairvoyance que jeune homme il apprit à se donner, à se dépenser pour autrui. La Providence l'a retiré de ce monde au milieu des luttes de la guerre : peut-être si la vie lui eut été laissée, Henri se serait-il donné plus complètement au service de Dieu.

Jusque là deux traits sont caractéristiques de toute sa vie : sa piété filiale, son amour de la pureté. Tout enfant il donnait mille preuves d'une affection attentive et respectueuse à son père, dont la santé, de bonne heure chancelante, fournissait à l'enfant des occasions multipliées de prévenances aimables et empressées. L'affection filiale qu'il avait pour sa mère et qui ne s'est jamais un seul instant démentie donne à sa physionomie morale un aspect vraiment particulier qui révèle sa correspondance. Avec l'âge et le temps, surtout lorsque son père fut mort, cet amour filial d'Henri devint non plus vif, mais plus profond, plus ingénieux aussi par ses délicates façons de se manifester. Avec son père et sa mère, son frère était pour Henri sa troisième grande affection : jusqu'à quel point il a préféré son frère à lui-même, Dieu en fut le confident au premier jour de la mobilisation.

Au culte, à l'amour de la famille Henri joignait le culte de l'honnêteté de mœurs ; il avait une répugnance innée pour tout ce qui porte atteinte à la pureté. Son regard si droit, si franc que ses amis ont tant de fois signalé en était un indice saisissant.

Quand il eut terminé ses études classiques, qu'un accident de santé l'obligea à terminer dans sa famille Henri s'engagea à 18 ans au 117^e régiment d'infanterie qui tenait garnison au Mans. Il avait signé cet engagement pour se libérer plus tôt de ses obligations militaires, peut-être aussi avec l'arrière-pensée de poursuivre dans cette voie s'il y trouvait plaisir d'entrer à Saint-Maixent. La transition de la vie douce et très calme dans la maison paternelle à l'existence autrement bruyante et parfois pleine de heurts que l'on mène à la caserne fut trop brusque. Le nouveau soldat qui ressentait très vivement ses impressions éprouva des surprises

désagréables, douloureuses même, et de bonne heure il reconnut qu'il n'était pas fait pour la vie militaire. Il quitta la caserne, sans regret, ce n'est peut-être pas même assez dire, mais il importe cependant de le noter, car au moment de la mobilisation générale il partit volontiers, et quand il prit rang parmi les combattants, bien vite il conquit l'estime, l'admiration même de ses hommes dont il avait su, d'ailleurs, gagner l'affection.

Rentré dans la vie civile, Henri cherche à se faire une situation qu'il veut parmi celles que l'on nomme indépendantes ; il se tourne de divers côtés non sans éprouver quelques déboires qui le firent se défier peut-être outre mesure de lui-même. A Paris, tout en s'occupant de ses affaires, scrupuleusement fidèle à ses devoirs de chrétien, il aime à rendre service autour de lui. Les misères à secourir ne manquent guère, Henri s'ingénie dans sa petite sphère à pratiquer les œuvres de charité chrétienne : il est connu des humbles comme un jeune homme complaisant, aimable, bien-faisant.

Au moment où la guerre éclate, Henri a vingt-cinq ans, hésite encore sur le choix d'un état de vie. Une fois ou deux, la voie lui a paru nettement tracée et ouverte, mais des réflexions plus profondes l'ont détourné d'y entrer. Il est hésitant quand il s'agit de s'engager définitivement, non pas qu'il manque d'un jugement pratique qu'il a au contraire très sain et très droit : aller à l'irrévocable l'effraie.

La mobilisation décrétée, Henri doit rejoindre son poste le quatrième jour, mais, dès le 2 août, il a fait son sacrifice, le mot n'est pas trop fort. Son frère, mobilisé comme lui, est marié, et sa jeune femme est sur le point d'être mère : Henri, dans une communion fervente s'offre à Dieu pour que son frère soit protégé, épargné dans la lutte. Et Dieu, semble-t-il, accepta ce don de l'amour fraternel : le sergent Henri Pannard est mort pour la France et son frère, le capitaine Pannard, protégé jusqu'ici, a cependant versé son sang pour son pays et mérite d'être cité à l'ordre de la Division.

C'est ainsi que ce doux, ce jeune homme, dont l'éducation a été faite dans le calme et la douceur d'une existence facile, entre en campagne, et, avant même d'avoir eu à en subir les angoisses, avant d'avoir été pour ainsi dire forgé par les coups de la souffrance, il s'élève à un haut degré de dévouement. Sans doute, pour le moment, son abnégation ne va pas au-delà du cercle de la famille, c'est pour elle qu'il se renonce à lui-même,

mais c'est là pour lui le point de départ. Au cours de la campagne pendant ces deux années il s'élèvera peu à peu comme le juste dont parle le psalmiste, il disposera dans son cœur des degrés qu'il franchira successivement, et de l'amour de la famille, il monte à l'amour éclairé et voulu, réfléchi de la Patrie, de ses compatriotes, habitant comme lui la terre de France : amour non pas platonique et tout en belles paroles, mais efficace, attentif, dévoué jusqu'au sacrifice complet.

A l'entrée en campagne du sergent Pannard commence une correspondance avec sa mère demeurée seule, ses deux fils ayant joyeusement répondu à l'appel de la patrie menacée. Dans ses lettres toutes très simples, le jeune sergent raconte comme il est naturel, les événements auxquels il se trouve mêlé, sans cependant jamais s'y donner un rôle qui le mette en évidence. Observateur scrupuleux de la consigne qui impose la discréetion à tous les soldats à propos des faits de guerre, il semble qu'Henri ait eu plus le souci constant d'épargner toute inquiétude sur son sujet à sa mère et à sa famille. On a pu en juger ainsi par la suite car le ton général des lettres extrêmement simple et naturel ne laisse percer aucune préoccupation, alors même que le soldat se trouvait dans des situations fort critiques.

Tout d'abord Henri fut affecté comme sergent dans la 7^e Division d'Infanterie, à la Justice militaire en même temps qu'au service d'Etat-Major. C'est dans ce poste qu'il fit la plus grande partie de sa campagne.

Les études et les stages de droit pratiques qu'Henri avait faits pendant plusieurs années, l'avaient désigné au choix de l'autorité militaire, pendant le temps de paix, pour être employé au greffe d'un conseil de guerre. En raison de ses fonctions il eût l'occasion pendant d'assez longs mois de pénétrer dans le détail d'un grand nombre des affaires qui sont du ressort des tribunaux militaires, et dont les circonstances de la guerre avaient augmenté le nombre et la gravité. Son cœur généreux en ressentit souvent de poignantes émotions. Trop patriote pour vouloir affaiblir les nécessaires sévérités de la justice lorsqu'il s'agissait de délinquants délibérément réfractaires au grand devoir de la défense nationale, il sut user de l'influence que lui donnaient à la fois ses connaissances juridiques et la sympathie qu'il inspirait à ses chefs, pour rassembler du moins mettre en lumière tous les faits qui pouvaient être favorables aux accusés. Il put ainsi contribuer dans certains cas à la mise hors de cause de quelques uns

d'entre eux réellement dignes d'ailleurs de son intérêt, et il en éprouvait une joie qui témoigna de la noblesse et l'élévation de ses sentiments. Les impressions qu'il reçut de ces faits et, lorsqu'il eut pris sa place parmi les combattants, la terrible grandeur des événements auxquels il se trouva désormais mêlé, avaient exalté au plus haut point les aspirations de son cœur. Tout son être était en quelque sorte tendu vers la bonté et vers le sacrifice.

A l'Etat-Major de Division il marche avec les troupes et suit le général à l'avant, au début il partage l'enthousiasme commun ; il assiste aux premières batailles : Eytel (sic), Virton et il éprouve aussi les souffrances et les fatigues qui se firent durement sentir pendant ces jours. S'il en parle dans ses lettres, ce n'est certes pas pour se plaindre « Je ne me plains jamais et j'accepte d'avance tout ce qui doit m'arriver ». Et que l'on ne voie pas là une sorte de fatalisme résigné de tout : c'est bien au contraire la manifestation d'une soumission très chrétienne et très complète à la volonté de Dieu ! La formule s'en fera plus parfaite avec le temps et dans la suite elle sera un *Fiat* tout à la fois très confiant et très surnaturel. « *Fiat* que je dis le soir, en commençant la nuit, et le matin, en commençant la journée... ».

Jusqu'au commencement de mars 1916, le sergent Pannard demeura au service d'Etat-Major. S'il s'y trouvait moins exposé que dans les tranchées de première ou de seconde ligne, il n'y était cependant pas à l'abri de tout danger, et plus d'une fois les obus allemands éclatèrent bien près de lui.

« Bombardement intense. Grâce à Dieu, nous sommes encore là. Notre coin était le point visé et un obus est tombé à 12 mètres de notre baraque : par miracle il n'a pas éclaté. Sans cela, ou j'aurais ce qu'on appelle la bonne blessure, ou bien j'aurais fait mon envolée vers les cieux. Certainement l'œuvre de la Providence est là ; pour ceux qui croient, c'est une consolation. » (20 octobre 1915).

Le sergent avait du reste un service extrêmement chargé, à tel point qu'il fut toute une année sans obtenir de permission : c'est en août 1915 qu'il peut revenir pour la première fois passer quelques jours auprès de sa mère. A ce moment son idéal de chrétien s'était grandi ; il a éprouvé des heures de tristesse et d'accablement, mais dans les pratiques d'une piété très sincère, il a su trouver le réconfort dont il avait besoin.

« Ce matin j'ai pu aller la messe de 7 heures, y communier, puis retourner à la grand'messe et aux vêpres. Pendant ce temps-là au moins, on ne songe pas à ses peines, et c'est une consolation de planer quelques instants au-dessus de ce monde où l'on ne voit que souffrances et déboires. Vraiment, si l'on n'avait pas la foi, il y a des moments où on attendrait impatiemment l'obus qui viendrait nous délivrer. »

Avec les pensées de la foi sa charité s'est élargie et affinée. « J'offre toutes mes souffrances pour ceux qui souffrent plus que moi. »

Sa mère lui a dit qu'elle soigne les blessés dans un hôpital auxiliaire, et Henri voulant s'associer à cette œuvre de miséricorde demande qu'elle ne lui envoie pas de douceurs dont il n'a pas besoin, qu'elle les donne plutôt aux blessés. car « c'est une consolation de soulager un peu ceux qui souffrent pour nous qui ne combattons pas. »

Au commencement de Mars 1916, sans avoir voulu laisser agir aucune influence pour se faire maintenir au service de l'Etat-Major où il avait reçu de ses chefs les témoignages de satisfaction les plus flatteurs, le sergent rejoignit son régiment, le 317e, aux tranchées. Je suis jeune disait-il ; si la situation où l'on m'avait mis tout d'abord est bonne, je dois m'estimer heureux d'avoir pu en profiter jusqu'ici ; l'on m'appelle maintenant à la tranchée, j'y pars très volontiers, c'est vraiment bien mon tour. « Oui, ma bonne maman, me voici combattant : je suis ravi de rentrer à mon régiment où je ferai tout mon devoir. Le Bon Dieu, je l'espère, m'en récompensera : il me protégera dans la suite, s'il me laisse la vie ; il me permettra de revoir mon cher papa s'il me rappelle à Lui. »

Non seulement le sergent part volontiers pour sa nouvelle destination, mais il met tout l'empressement possible à rejoindre son poste : « J'ai hâte de rejoindre ma nouvelle compagnie », écrit-il, et de fait il réussit à éviter le séjour au dépôt et à prendre, sans tarder, sa place parmi les combattants.

Comme il savait, lors de sa dernière permission, en fin de février 1916, que tout prochainement il allait partir au feu, il voulut revoir tous ceux qu'il aimait et spécialement ceux qui avaient eu quelque part à la formation de son intelligence et de son cœur. Etait-ce qu'un pressentiment l'avertissait qu'il ne reverrait plus ici-bas ses amis, ou bien la divine

Provïdence voulait-elle manifester jusqu'où elle avait élevé l'âme de ce jeune homme timide, qui, comme il le disait de lui-même, avait besoin d'être apprivoisé. Toujours est-il que cette visite laissa à tous un souvenir très pénétrant.

De lui, comme de plusieurs autres jeunes gens auxquels la guerre a ouvert les portes de l'éternité, plus d'un pensa : Est-ce pour donner l'entrée prochaine de votre ciel à l'âme de cet enfant, mon Dieu, que vous l'élévez si visiblement vers Vous ?

Aux tranchées, le sergent à la 22^e compagnie du 317^e est tout entier à ses nouveaux devoirs, et tout de suite il s'est fait estimer et aimer de ses hommes. Il s'intéresse à ce qui les touche, s'ingénie à leur procurer quelques plaisirs, quelques douceurs ; il se fait solliciteur, à l'arrière, pour ceux qui, originaires des régions envahies, ne reçoivent de chez eux aucun de ces envois que l'affection seule sait adresser à nos soldats du front. Quand il est au repos, notre sergent vit avec ses hommes, s'efforce de les intéresser, leur fait de petites conférences sur des sujets d'actualité, et il demande à différentes personnes de le documenter lui-même. S'il en agit ainsi, lui, le timide, « le sauvageon » comme il le dit, c'est qu'il y voit un devoir de son grade. « Les gradés doivent donner l'exemple, écrit-il à sa mère... En tout cas, je ferai tout mon devoir, vous pouvez en être certaine, pour Dieu, pour la France et pour vous... Nous autres, les combattants, nous avons le beau rôle, nous devons souffrir : acceptons-le de grand cœur malgré les peines que nous avons à supporter. »

Ses hommes, il porte leur souvenir devant Dieu, il les recommande aux prières de ses amis : « Priez bien pour moi, ma chère maman, et aussi pour tous mes braves soldats qui m'entourent. » Sa piété, en présence du continual danger de mort, s'est faite plus soutenue : « Notre vie est facile à faire surnaturelle ; ici l'on comprend que la vie qui nous séduit tant ne nous appartient pas. — J'offre toutes mes souffrances morales et physiques en réparation de mes fautes passées : c'est, je crois, le bon moyen de se sanctifier. » Il a fait son sacrifice, mais prétend bien ne pas se laisser tuer sans vendre chèrement sa vie : s'il demande au Ciel de lui conserver l'existence, c'est presque toujours en ajoutant à sa prière cette réflexion : qu'il ne mérite pas plus d'être protégé que tout autre : « Espérons que le Bon Dieu me protégera, mais après tout je n'ai pas plus de droit à la vie que les autres. »

En mai 1916, après avoir tenu douze heures dans un combat à la grenade et refusant d'être relevé, le sergent Pannard avait été proposé pour une citation et pour le grade de sous-lieutenant, avec le n° 1 qui lui fut maintenu au régiment. Dans ces mêmes jours, il écrivait à sa mère : « Priez bien pour moi, car en ce moment j'ai bien besoin d'un soutien solide. » et le lendemain : « Le Bon Dieu semble me protéger, car l'autre soir nous avons eu un coup terrible et je n'ai rien reçu. » C'est la seule allusion, encore est-elle bien faible, à l'attaque à la grenade. Citation et galon d'officier, Henri ne devait pas les recevoir, la mort l'aurait pris auparavant, et cependant quelle joie d'enfant il aurait eu de se présenter à sa mère en tenue d'officier ! Du reste il remplit les fonctions de sous-lieutenant depuis son arrivée parmi les combattants. A ce titre, il ménage la vie des hommes autant qu'il le peut, lui qui aime tant la vie de famille, il pense aux mères et aux épouses restées à l'arrière. S'il organise une patrouille ou une reconnaissance périlleuse, il choisit les hommes et écarte d'abord les pères de famille. Nous ne laissons après nous ni femmes, ni enfants, les jeunes, c'est à nous de marcher ; mes amis, en avant ! Et il part en tête du groupe.

Le 5 juillet, Henri écrit à sa mère : « Nous nous embarquons ce matin en auto. Destination ? Vous devinerez. Je pars le cœur gai et plein d'entrain. J'en ai déjà vu de dures : c'est là où je vaisachever de me former. J'appartiens à une Division bien cotée, c'est pourquoi nous sommes à l'honneur... Ne vous inquiétez pas surtout ; je vous le défends ». Mais le même jour il adressait à son frère, lieutenant, un court billet. « Notre pauvre maman va encore être bien inquiète ! J'appartiens à la *fine division...* » et il rappelle qu'il a pris ses dernières dispositions s'il ne devait pas revenir, car il allait à Verdun que l'ennemi continuait d'attaquer depuis presque six mois. Dès son arrivée, le sergent se trouva très fatigué ; il résista de son mieux, et le major voulait l'envoyer quelques jours à l'arrière quand le bruit se répandit que la compagnie allait attaquer le lendemain. Alors il n'est plus question de repos à l'arrière, le sergent ne conçoit pas qu'un autre que lui conduise ses hommes à l'ennemi ; il restera donc à la tranchée.

Le 17 juillet, entre Thiaumont et Fleury, la 22^e Compagnie reçut l'ordre d'attaquer : on prévenait que la tâche serait extrêmement dure. Le sergent fut navré à la pensée qu'il allait conduire ses hommes à une mort presque certaine. Ce sont des pères de famille pour la plupart, nous ne pouvons les

lancer ainsi ; laissez-moi, j'irai d'abord examiner la position ennemie : nous saurons mieux comment nous diriger ensuite. On lui fait remarquer combien il s'expose en agissant ainsi ; mais il s'agit de ménager la vie de ses hommes et il part.

Voici en quels termes, le capitaine de la 22^e compagnie confirmant à Madame Pannard la douloureuse nouvelle de la mort d'Henri, appréciait son fidèle sergent :

« Le sergent Henri Pannard était un modèle de bravoure et de dévouement. Aimé de ses chefs qui avaient tous en lui une grande confiance, estimé de ses camarades qui le reconnaissent doué d'un esprit supérieur, vénéré de ses hommes qu'il ne dominait que par son exemple et sa bonté, il est tombé en vaillant soldat pour la défense de son pays. Si vous saviez combien sont grands les regrets qu'il laisse parmi tous ceux qui l'ont connu !

Il avait été affecté à ma compagnie le 20 mars dernier. Il se fit toujours remarquer par son zèle inlassable, par sa conduite exemplaire et aussi par sa grande endurance à supporter les fatigues de la guerre. Au combat du 2 juin 1916, sa bravoure et son sang-froid lui avaient valu des propositions pour une citation et pour le grade de sous-lieutenant. Il était sur le point d'obtenir ces récompenses si dignement méritées au moment où il fut frappé mortellement.

Soucieux du sang de ses soldats, le sergent Pannard, sachant que sa section devait attaquer une position allemande, se porte en avant pour reconnaître le terrain, sous un violent feu de mitrailleuses ennemis. Il fut atteint d'une balle à la tête à 30 mètres de la ligne ennemie. Ramené par ses hommes qui s'étaient, malgré le grand danger, précipités à son secours, il expirait quelques instants après, le sourire sur les lèvres. Sur son visage que je vois encore, se reflétait la satisfaction du devoir noblement accompli. Gloire à ce brave, honneur à sa mémoire. C'est à de tels vaillants que notre chère France devra ses lauriers. »

La citation suivante à l'ordre de la division consacre la mémoire du dévouement d'Henri.

PANARD HENRI-CHARLES, sergent : « *Sous-officier énergique, dévoué et très brave, tombé glorieusement le 18 juillet 1916, en organisant une position conquise.* »

Tombé en soldat, le sergent est aussi mort en chrétien, car avant de monter aux tranchées, il avait communiqué suivant son habitude. Il a réalisé son idéal : « Les gradés doivent donner l'exemple ; il a tenu la promesse faite à sa mère : « En toute occasion, je ferai tout mon devoir ».

Il s'est présenté au seuil de l'éternité ayant au cœur les trois grands amours qui font la noblesse de l'homme : l'amour de la famille. l'amour de la patrie, l'amour de Dieu !

Le corps d'Henri que quelques-uns de ses hommes ont ramené au péril de leur vie, à la tranchée de départ ; puis conduit à l'arrière, fut enterré au cimetière militaire de Verdun après avoir été déposé dans un cercueil que ses fidèles soldats lui préparèrent pendant la nuit. La tombe, enclose d'un entourage, est surmonté d'une croix de bois sur laquelle on lit : « Sergent Pannard, 317^e, 22^e compagnie. »

Deux grandes couronnes de perles y ont été apportées par ses compagnons d'armes, et les couleurs de France flottent sur la croix. Des mains amies ont entretenu avec soin cette tombe où repose un fils très aimant qui fut un fidèle chrétien en même temps qu'un vaillant soldat de France.

LE MANS.....
IMPR. L. CHAUDOURNE
15, RUE MARCHANDE